



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/9167
21 avril 1969
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 21 AVRIL 1969, ADRESSEE AU PRESIDENT DU
CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA
JORDANIE AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur d'appeler votre attention sur des attaques graves et intensives que les Israéliens ont lancées contre des objectifs civils en Jordanie.

Le 19 avril, à 17 heures (heure locale), les forces israéliennes ont déclenché, sur les villages d'Aqraba, de Kufor Asad et de Soum, un tir de mitrailleuses, de canons de 106 mm et d'artillerie lourde à partir des hauteurs syriennes occupées.

A 19 h 40 (heure locale), les forces israéliennes ont déclenché un tir de fusil mitrailleur sur la région d'Adasiyyah.

Hier, 20 avril, à 6 h 55 (heure locale), les forces israéliennes ont déclenché un tir de mitrailleuses, de chars et de mortiers de gros calibre sur les villages d'Adasiyyah, de Baquourah et de Tel-El-Arbaeen.

A 9 h 15 (heure locale), la région de Tel-El-Arbaeen a été soumise à des tirs d'artillerie de campagne.

A 11 h 40 (heure locale), les forces israéliennes stationnées sur les hauteurs syriennes occupées ont étendu leur attaque et ont bombardé la région de Kufor Asad et celle de Saham.

A la même heure, deux avions à réaction israéliens ont bombardé le village d'Az-Zemal.

Les tirs israéliens se sont poursuivis jusqu'à 12 h 20 (heure locale), blessant un soldat et détruisant trois voitures civiles.

Aujourd'hui 21 avril, à 5 h 40 (heure locale), les forces israéliennes ont entrepris un bombardement intensif de l'ensemble de la région septentrionale, au moyen de chars, de mortiers et d'artillerie lourde, en même temps qu'un bombardement aérien.

Ces bombardements et ces tirs d'obus israéliens avaient pour cible des civils et des villages, ainsi que des travaux d'irrigation. Je vous donnerai ultérieurement des détails complémentaires, étant donné que les forces israéliennes poursuivaient encore leur attaque au moment où les renseignements ci-dessus ont été envoyés.

Je vous serais très obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel du Conseil de sécurité.

Veillez agréer, etc.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent,
(Signé) Muhammad H. EL-FARRA